

Un retour à l'école étalé sur 3 semaines à partir du 11 mai: les pistes de Blanquer

Paris, 21 avr. 2020 (AFP) -

Un retour à l'école étalé sur trois semaines par niveaux de classe, des groupes de 15 élèves maximum: le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer a détaillé mardi ses premières pistes pour une reprise progressive de l'école à partir du 11 mai, qui n'ont pas levé les inquiétudes des syndicats enseignants.

Interrogé devant la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, il a livré les "grands principes", issus d'une concertation avec les organisations syndicales, fédérations et collectivités, pour rouvrir "progressivement" les établissements scolaires fermés depuis le 16 mars en raison du coronavirus.

Cette reprise pourrait se faire sur "trois semaines" à partir du 11 mai, la date choisie par le président Emmanuel Macron pour entamer le déconfinement, a détaillé M. Blanquer.

La première semaine concernerait les élèves de grande section de maternelle, de CP et de CM2; la deuxième semaine ceux de Sixième, Troisième, Première et Terminale ainsi que les ateliers industriels en lycée professionnel, avant une reprise de l'ensemble des élèves la troisième semaine, avec des groupes ne dépassant pas 15 élèves.

Pour y arriver "l'élève sera dans quatre situations possibles", a-t-il précisé: soit en demi groupe, soit "à distance", soit à l'étude "si la configuration de l'établissement le permet", soit dans une activité sportive ou "d'éveil" si la commune est en mesure d'en mettre en place.

La situation pourrait être plus simple dans les écoles défavorisées, où les classes ont déjà été dédoublées en CP et CE1, ainsi que dans des écoles rurales qui comptent moins de 15 élèves par classe, a affirmé M. Blanquer.

"Pour les petites et moyennes section de maternelle, l'objectif est que toutes les classes soient rentrées en juin", a-t-il ensuite déclaré, précisant que pour le respect des gestes barrières, cela supposait "des groupes inférieurs à 10 élèves".

Il s'agit de "grands principes", mais il y aura "beaucoup de souplesse locale", a insisté le ministre.

Si une famille ne veut pas envoyer son enfant à l'école, ce sera possible mais dans ce cas, il aura l'obligation de suivre l'enseignement à distance: "un élève ne sera jamais en dehors de l'obligation scolaire".

M. Blanquer a aussi assuré qu'avant la réouverture des écoles, un "protocole sanitaire" serait établi, avec par exemple une doctrine sur la nécessité de tests ou le port du masque.

Quand les conditions sanitaires ne seront pas respectées, un établissement "ne rouvrira pas", a-t-il assuré.

- "Rien n'est définitif" -

Une souplesse sera aussi laissée aux territoires pour apprécier la progressivité de la reprise. "On peut imaginer que dans certains endroits le confinement soit maintenu", a même souligné M. Blanquer.

Ces points font l'objet d'une concertation avec l'ensemble des partenaires sociaux et collectivités, et de comparaisons internationales, a souligné le ministre, citant notamment l'exemple allemand.

"Rien n'est définitif", mais ces premières hypothèses doivent permettre aux collectivités locales de "se préparer".

Le Premier ministre Edouard Philippe doit présenter un plan de déconfinement "à la fin du mois", a-t-il rappelé.

La décision de rouvrir progressivement les écoles, guidée par la volonté affichée de lutter contre le creusement des inégalités dû au confinement, a été largement critiquée au cours des derniers jours.

"Chaque mois d'école perdu est un énorme problème social (...) c'est donc très souhaitable d'avoir ce retour progressif", a justifié de nouveau mardi Jean-Michel Blanquer.

Mais, côté syndicats enseignants, ses annonces n'ont pas répondu à toutes les interrogations.

On doit "nous donner les conditions sanitaires de cette reprise", a réagi Francette Popineau, secrétaire générale du Snuipp-FSU, premier syndicat du primaire, sur RTL. "On n'a pas encore compris si on aurait des masques, si les enfants en auraient, comment on mettra en place la distanciation, 15 dans une classe ça peut être beaucoup"...

"Le ministre donne bien les gages d'une reprise progressive", a déclaré de son côté Stéphane Crochet, du SE-Unsa, interrogé par l'AFP. Mais de "nombreuses questions demeurent sur le plan sanitaire".



PAYS :France
SURFACE :111 %
PERIODICITE :Quotidien



► 21 avril 2020 - Edition Fil Gen

"Pas de reprise sans garanties sanitaires", prévient aussi le Snes-FSU, premier syndicat du secondaire.

De son côté, un autre syndicat du secondaire, le Snalc, juge "inacceptable" l'hypothèse de 15 élèves par classe.

Le Sgen-CFDT demande, lui, que les parents d'enfants de moins de 16 ans continuent à bénéficier des aménagements de travail et des dispositifs exceptionnels qui prévalent pendant le confinement, puisqu'il est "clair" que les enfants ne pourront pas tous être accueillis à l'école après le 11 mai.

ito-asm-al/tib/cbn

Afp le 21 avr. 20 à 19 35.